



HAL
open science

(Dé)mobilisations d'entre-deux tours

Julien Audemard, François Buton, Nicolas Ferran

► **To cite this version:**

Julien Audemard, François Buton, Nicolas Ferran. (Dé)mobilisations d'entre-deux tours. Pôle Sud - Revue de science politique de l'Europe méridionale, 2016, 44 (1), pp.73-95. 10.3917/psud.044.0073 . hal-03126927

HAL Id: hal-03126927

<https://hal.umontpellier.fr/hal-03126927v1>

Submitted on 2 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

(DÉ)MOBILISATIONS D'ENTRE-DEUX TOURS

ANALYSER DES ÉLECTIONS LOCALES MONTPELLIERAINES À L'ÉCHELLE DU BUREAU DE VOTE

Julien Audemard

Université de Montpellier, CEPEL-CNRS UMR 5112

François Buton

Université de Montpellier, CEPEL-CNRS UMR 5112

Nicolas Ferran

Université de Montpellier, CEPEL-CNRS UMR 5112

RÉSUMÉ / ABSTRACT

Cet article présente les résultats d'une étude menée à Montpellier durant les trois élections locales organisées entre mars 2014 et décembre 2015. À partir d'un examen exhaustif des listes d'émargement de l'ensemble des bureaux de vote de la ville, nous avons pu mesurer pour chacun d'eux le taux de renouvellement de l'électorat, soit le taux d'électeurs n'ayant participé seulement à un tour lors de chaque élection. Nous avons ainsi pu établir que, lors de ces élections locales, ce phénomène représentait entre 13,5% et 16,6% des inscrits. Ces résultats permettent d'interpréter d'une façon dynamique et précise la participation électorale. De plus, en intégrant ces données dans différentes Analyses en Composantes Principales (ACP) construites à partir des résultats électoraux propres à chaque élection et des données de recensement INSEE collectées par IRIS et ventilées à l'échelle des bureaux de vote, nous avons pu fournir une interprétation précise des recompositions et des reports électoraux à l'œuvre au cours de la période considérée. Le renouvellement de l'électorat d'un tour à l'autre de l'élection, parce qu'il implique des mouvements de mobilisation et de démobilisation, apparaît ainsi comme un facteur clef de l'élection, déterminé à la fois par des variables sociologiques mais aussi par la structure de l'offre politique locale.

This article presents the results of a study led in Montpellier (France) during three "two-rounds" local elections organized between March 2014 and December 2015. With an exhaustive exam of the voting lists of each voting stations of the city, we have measured the turnover rate for each of them, i.e. the rate of voters who only have participated in one round during an election. We can establish that the turnover rate for these local elections varies between 13.5% and 16.5% of the global electorate. Finally, these results are a different way to interpret the voting turnout. Moreover, including these results in several Principal Components Analysis constructed with electoral and census data relied on the voting station scale, we are able to give a better understanding of the electoral results and of the transfer of votes from one candidate to another during each elections. The renewal of the electorate, because it implies strong mobilisation and de-mobilisation flows, appears to be one of the key factors of an election, determined both by sociological variables and the structure of the political offer.

MOTS-CLÉS / KEYWORDS

Démobilisation, élections locales, mobilisation électorale, participation

Demobilisation, local elections, mobilisation, turnout

À Montpellier, les trois dernières élections locales – les premières après le décès de Georges Frêche¹, figure dominante de la vie politique locale pendant plus de trente ans – ont vu s'opérer une recomposition majeure des rapports de force partisans. Le 30 mars 2014, la mairie de Montpellier, socialiste depuis la première victoire municipale de G. Frêche en 1977, est remportée par une liste dissidente issue de l'ancienne majorité menée par Philippe Saurel. En 2015, lors des élections départementales de mars la nouvelle majorité municipale présente des binômes dans cinq des six cantons de la ville et l'emporte dans quatre d'entre eux. Au mois de décembre de la même année, Ph. Saurel mène une liste aux élections régionales. Si elle ne peut se maintenir au 2nd tour, celle-ci arrive tout de même en tête à Montpellier au soir du 1^{er} tour. Corollaire de ces succès inattendus, la position du Parti Socialiste (PS), parti ultra-dominant dans la ville depuis les années 1980, ainsi que celle de l'Union pour un Mouvement Populaire (UMP, devenu depuis le parti Les Républicains – LR), autrefois principale force d'opposition, ont été assez largement affaiblies. Au contraire, le parti d'extrême droite, le Front National (FN), qui réalisait à Montpellier des scores plus faibles qu'aux niveaux national et régional, a fortement progressé au cours de ces scrutins.

Ces évolutions nous offrent l'occasion de discuter trois enjeux à partir de l'échelle des bureaux de vote. Le premier porte sur la compréhension des logiques de la mobilisation et de la recomposition de l'électorat montpelliérain lors des trois élections considérées. Le deuxième, plus général, et particulièrement décisif dans un contexte de forte abstention, concerne le renouvellement de l'électorat dans des scrutins à deux tours² : il s'agit de prendre la mesure précise des « intermittents du vote »³ (donc aussi celle des participationnistes et abstentionnistes constants), en distinguant mobilisations et démobilisations du 2nd tour. Le troisième enjeu est celui des logiques des reports de voix entre les deux tours, qu'il s'agit d'étudier à partir d'analyses en composantes principales (ACP) réalisés à l'échelle des bureaux de vote de la ville. À ce niveau d'agrégation, en effet, l'examen du renouvellement électoral et des reports de voix apporte un éclairage intéressant sur les dynamiques électorales des quatre grandes forces politiques en présence dans le contexte montpelliérain.

Sur le plan méthodologique, l'enquête s'inscrit dans la lignée des travaux qui font du bureau de vote l'unité de base de l'analyse, et des listes d'émergence une source privilégiée. On connaît la relative pauvreté de ces sources en termes de données pour l'enquête sociologique, mais aussi leurs potentialités en termes de construction d'indicateurs pour l'étude de la participation électorale (Buton *et al.*, 2012 et 2014). Dans une perspective déjà envisagée par

1. Des élections cantonales partielles s'étaient toutefois tenues en mars 2011.

2. Nous entendons par « renouvellement de l'électorat », la proportion, parmi le nombre d'inscrits, d'électeurs qui n'ayant pas voté au 1^{er} tour d'une élection à deux tours, se mobilisent au second, ajoutée à la proportion d'électeurs qui, ayant voté au 1^{er} tour, décident de ne pas se mobiliser au second. Concrètement, cette proportion se calcule de la manière suivante : Taux de renouvellement = (AP + PA) / Nombre d'inscrits ; où AP désigne les électeurs s'étant mobilisés seulement au 2nd tour et PA les électeurs s'étant mobilisés seulement au 1^{er} tour.

3. Lire Dogan & Narbonne, 1954 ; Lancelot, 1968 ; Sineau & Mossuz-Lavau, 1978 ; Héran, 1997 ; Braconnier & Dormagen, 2007 ; Muxel, 2007.

plusieurs travaux français (Lancelot 1968 ; Sineau & Mossuz-Lavau 1978 ; Braconnier & Dormagen 2007), nous nous sommes rendus en préfecture afin de procéder au dépouillement systématique des listes d'émargement de l'ensemble des bureaux de vote montpelliérains entre 2014 et 2015 du point de vue de la participation. Les données recueillies permettent de mesurer très précisément ce que nous appelons le taux de renouvellement électoral. Pour chaque bureau, nous avons en effet compté le nombre d'électeurs s'étant mobilisés pour le premier tour seulement (ou démobilisés au second tour), dont la séquence était donc PA, avec P pour participation et A pour abstention. En croisant ce chiffre avec les résultats officiels de la participation pour chaque tour de scrutin (notés P1 pour le premier, P2 pour le second), on obtient les données suivantes pour chaque bureau :

1) Le nombre d'électeurs s'étant mobilisés aux deux tours (PP), soit la différence entre le nombre officiellement indiqué d'électeurs du 1^{er} tour et le nombre d'électeurs démobilisés au 2nd tour. Soit $PP = P1 - PA$.

2) Le nombre d'électeurs s'étant mobilisés au 2nd tour uniquement (AP), soit la différence enregistrée entre le nombre officiellement indiqué d'électeurs au 2nd tour et le nombre d'électeurs mobilisés aux deux tours, ou électeurs constants. Soit $AP = P2 - PP$.

3) Les électeurs abstentionnistes constants (AA), soit la différence entre le nombre d'inscrits (I) et la somme des trois nombres précédents. Soit $AA = I - (PP + AP + PA)$.

Le taux de renouvellement d'un électorat pour chaque bureau de vote est finalement le rapport de la somme des électeurs s'étant démobilisés ou mobilisés d'un tour à l'autre au nombre d'inscrits. Soit $(AP + PA) / I$.

Le bureau de vote présente au moins deux avantages comme unité d'analyse. Il réduit d'abord les risques d'erreur écologique : en raison de leur taille – à Montpellier, entre 516 à 1541 électeurs pour une moyenne de 1085 en 2015 –, les bureaux permettent d'observer des relations statistiques ayant plus de chances d'être valides au niveau individuel. Comme l'ont montré maints travaux prônant une analyse contextuelle des comportements électoraux, le bureau de vote a ensuite quelques chances de faire sens pour l'individu, notamment dans une ville de la taille de Montpellier où les réalités sociales changent parfois d'une rue à l'autre.

Faute de données disponibles pour les bureaux de vote, nous avons utilisé les IRIS de l'INSEE⁴, unité d'analyse infra communale pour lesquels un grand nombre de données socioéconomiques sont mises à disposition. Ces deux échelons territoriaux étant proches sans se recouper pour autant, nous avons, suivant la méthode développée par les chercheurs du projet Cartelec (Jadot, Bussi, Colange & Freire-Diaz, 2010), utilisé un logiciel de cartographie (Arcgis) pour superposer les cartes des bureaux de vote et des îlots (IRIS) montpelliérains et calculer les pourcentages d'intersection des différents polygones de ces deux cartes. Nous obtenons ainsi, pour chaque bureau, la proportion exacte de son périmètre se situant dans l'îlot I_1 , celle se situant dans l'îlot

4. Ilots Regroupés pour l'Information Statistique.

I_2 , celle se situant dans l'îlot I_n et ainsi de suite. En fonction de ces pourcentages, nous avons calculé des coefficients de pondération qui, appliqués pour chaque bureau de vote à chaque îlot chevauchant son territoire, permettent d'obtenir la valeur approximative de chaque variable retenue pour l'analyse.

La méthode présente certaines limites. Elle repose sur l'hypothèse très largement contestable que les populations des deux unités territoriales (bureau de vote et IRIS) sont également réparties dans l'espace, ce qui n'est évidemment pas le cas. Les données reconstruites ne peuvent donc être considérées que comme des estimations. En outre, les données IRIS utilisées datent de 2011, soit trois à quatre ans avant la constitution des listes, décalage non négligeable compte tenu des redécoupages et plus encore des *turnover* propres à chaque bureau de vote. Pour autant, les IRIS permettent de qualifier de manière assez fine les populations des bureaux de vote.

Une dernière précision s'impose : même si l'analyse porte sur les (dé) mobilisations électorales d'une seule et même séquence électorale en 2014 et 2015, nous présenterons des analyses pour chacune des trois élections à partir de bases de données distinctes⁵, en raison des problèmes assez considérables que posent les redécoupages des bureaux et des cantons⁶ au cours de ces deux années.

5. Pour les départementales de 2015, nous avons choisi d'examiner les logiques de report de voix en réunissant les deux données selon les deux cas de figures rencontré au 2nd tour : les bureaux des cantons 2 et 6, (duels PS/UMP), et les bureaux des cantons 1, 3, 4 et 5 (duels « Majorité municipale » /FN).

6. Au nombre de 120 en 2012 pour les législatives, les bureaux de vote étaient 131 en 2014 puis 134 en 2015. Du point de vue du redécoupage de leurs limites, il est à signaler que seuls 69 bureaux de 2014 n'ont pas été modifiés en 2015. Le problème est exactement le même pour l'échelle cantonale. Alors qu'il existait 10 cantons à Montpellier jusqu'en 2015, ceux-ci en été redécoupés depuis et la ville est désormais divisée en 6 cantons. Voir les cartes des cantons et des bureaux de vote en annexes.

1. Description : les dynamiques et recompositions des forces électorales à Montpellier en 2014 et 2015

La vie politique montpelliéraine a connu, au cours des trois dernières élections locales, d'importantes dynamiques de recomposition, voire de transformation, qui ont affecté l'ensemble des forces électorales. Le premier tableau, ci-dessous, illustre bien ces dynamiques.

Tableau 1. Scores électoraux des quatre principales formations politiques à Montpellier lors des dernières élections locales (2014-2015)

	1 ^{er} tour Municipale	2 nd tour Municipale	1 ^{er} tour Départementale	2 nd tour Départementale (cantons 1, 3, 4 et 5)	2 nd tour Départementale (cantons 2 et 6)	1 ^{er} tour Régionale	2 nd tour Régionale
Inscrits	144 499	144 500	145 415 (132 313)	112 971	32 445	146 752	146 752
Votants	75 436 <i>52,20%</i>	81 819 <i>56,62%</i>	65 773 (59 697) <i>45,23% (45,12%)</i>	52 552 <i>46,52%</i>	14 430 <i>44,47%</i>	64 932 <i>44,24%</i>	79 438 <i>54,13%</i>
Parti Socialiste	18 422 <i>12,75%</i> <i>24,42%</i>	21 655 <i>14,99%</i> <i>26,47%</i>	11 572 <i>7,96%</i> <i>17,59%</i>	/	7 050 <i>21,73%</i> <i>48,86%</i>	11 578 <i>7,89%</i> <i>17,83%</i>	44 132** <i>30,07%</i> <i>55,55%</i>
Listes et binômes « Saurel »	16 771 <i>11,61%</i> <i>22,23%</i>	29 766 <i>20,60%</i> <i>36,38%</i>	11 992* <i>9,06%</i> <i>20,08%</i>	34 352 <i>30,41%</i> <i>65,37%</i>	/	15 139 <i>10,31%</i> <i>23,31%</i>	/
UMP/LR	16 598 <i>11,50%</i> <i>22,00%</i>	20 516 <i>14,20%</i> <i>25,07%</i>	10 768 <i>7,40%</i> <i>16,37%</i>	/	6 300 <i>19,42%</i> <i>43,66%</i>	8 874 <i>6,05%</i> <i>13,67%</i>	14 315 <i>9,75%</i> <i>18,02%</i>
Front National	10 082 <i>6,98%</i> <i>13,36%</i>	7 268 <i>5,03%</i> <i>8,88%</i>	12 829 <i>8,82%</i> <i>19,50%</i>	13 779 <i>12,20%</i> <i>26,22%</i>	/	13 393 <i>9,13%</i> <i>20,63%</i>	17 915 <i>12,21%</i> <i>22,55%</i>

Grille de lecture : en première ligne, le nombre d'électeurs brut ; en deuxième ligne, en italique, le pourcentage des inscrits ; en troisième ligne, en italique, le pourcentage des votants. Pour les départementales : entre parenthèses figurent les chiffres propres aux cantons où les binômes soutenus par la majorité municipale sont présents (1^{er} tour – cantons 1 à 5).

* Le score des binômes « Saurel » est à rapporter aux chiffres entre parenthèses.

** Le score est celui de l'Union de la Gauche, une liste fusionnée du PS et de EELV-FG.

La première transformation concerne l'apparition, lors de l'élection municipale, de la liste « citoyenne » et dissidente vis-à-vis du PS que mène Ph. Saurel, adjoint au maire sortant et conseiller départemental. Dès 2010, celui-ci déclare son intérêt pour la mairie. Après avoir refusé de participer à la primaire interne organisée par le PS en raison de la non candidature du maire sortant (Hélène Mandroux) et jugée par lui déjà acquise à Jean-Pierre Moure, le successeur de G. Frêche à la présidence de l'Agglomération, il maintient sa candidature, ce qui lui vaut d'être exclu du Parti le 7 janvier 2014, à quelques mois de l'élection. Même si elle bénéficie à la fois d'un contexte politique local éclaté, où le leadership socialiste est à reconstruire, et d'un contexte politique national défavorable à la gauche en général et au PS en particulier (Négrier,

2014), la victoire de Ph. Saurel était pourtant loin d'être acquise, y compris au soir du 1^{er} tour, où sa liste « Montpellier c'est vous » n'arrive qu'en deuxième position, avec moins de 17 000 voix. Son succès se construit en réalité lors de l'entre-deux tours, dans le contexte très particulier d'une quadrangulaire avec les listes PS, UMP et FN. Le gain de 13 000 voix supplémentaires par rapport au 1^{er} tour, qui lui permet de l'emporter largement (plus de 8000 voix d'écart), suscite l'interrogation quant à l'origine de ces suffrages. Les élections suivantes témoignent d'une dynamique de consolidation en faveur de la nouvelle majorité municipale. Aux départementales, ses binômes l'emportent dans quatre des cinq cantons où ils sont présents, dans un contexte favorable. La forte abstention fait que presque aucun binôme ne rassemble plus de 10 % des inscrits au 1^{er} tour, et que ne peuvent par conséquent se maintenir au 2nd tour que les seuls deux binômes arrivés en tête. Dans quatre cantons, le duel oppose la majorité municipale au FN, et tourne largement à l'avantage de la première. Aux régionales enfin, la dynamique est confirmée, puisque la liste « Citoyens du midi » menée par Ph. Saurel arrive en tête sur la ville au soir du 1^{er} tour. La liste ne pouvant se maintenir au second (elle recueille 5 % des suffrages exprimés au niveau régional), « son » électorat constitue pour la première fois la principale source des reports de voix⁷.

Les deux grandes formations politiques apparaissent comme les principales victimes de cette dynamique. Le PS arrive en tête au 1^{er} tour des municipales, mais ne progresse que très peu au 2nd tour, une première pour ce parti dominant sur la scène politique locale. La rupture est encore plus importante aux départementales, où la base électorale est nettement rétrécie : le parti se maintient dans deux cantons seulement, où il gagne d'une courte tête face à l'UMP. La dégradation se confirme lors du 1^{er} tour des régionales, même si, en l'absence de la liste issue de la majorité municipale, la liste d'Union de la Gauche (UG), née de la fusion entre les listes PS et EELV-FG, devance très nettement le FN et le LR au 2nd tour.

L'UMP arrive en troisième position lors du 2nd tour des élections municipales mais y enregistre tout de même un gain de voix par rapport au 1^{er} tour. Le parti subit en revanche lors des départementales un effacement semblable à celui du PS : il ne peut se maintenir que dans deux cantons, face au PS, mais bénéficie moins des reports de voix que ce dernier. Le rétrécissement de sa base électorale est encore plus net au 1^{er} tour des régionales. Toutefois, au 2nd tour, le LR gagne un nombre non négligeable d'électeurs.

Enfin, le FN connaît une dynamique très favorable. Aux municipales, il parvient à se maintenir au 2nd tour, mais est la seule formation à y enregistrer des pertes de voix. L'élection départementale marque un tournant : sur l'ensemble de la ville, il améliore son score du 1^{er} tour des municipales, se qualifiant au 2nd tour dans 4 cantons et arrivant même en tête dans deux d'entre eux (les 1^{er} et 4^{ème}). Surtout, bien que battu, il progresse en nombre de voix sur l'ensemble de la ville alors qu'il n'est représenté que dans 4 des 6 cantons. La tendance se confirme aux régionales : le nombre de voix record du 2nd tour

7. C'était aussi le cas du canton 2 lors des départementales, où le binôme « Saurel » est arrivé en 3^e position.

des départementales est presque égalé dès le 1^{er} tour, puis nettement battu au 2nd tour. Même si les gains de voix sont ici largement inférieurs à ceux du PS et même du LR, ce résultat entérine un élargissement inédit de la base électorale du FN à Montpellier, et confirme sa capacité à mobiliser entre les deux tours. Une telle dynamique, en l'absence de partis ouvertement susceptibles d'apporter au FN des reports de voix importants, invite notamment à porter attention à l'apport des abstentionnistes du premier tour.

2. La réalité des formes du renouvellement électoral

Tableau 2. Le renouvellement de l'électorat au cours des trois dernières élections locales à Montpellier

	Inscrits	Abstention aux deux tours (AA)	Participation au 1 ^{er} tour seulement (PA)	Participation au 2 nd tour seulement (AP)	Renouvellement Total (PA+AP)	Participation aux deux tours (PP)
Municipales	144 500	56 124 38,8%	6 556 4,5%	12 939 8,9%	19 495 13,5%	68 881 47,7%
Départementales	145 416	68 551 47,1%	9 882 6,8%	11 092 7,6%	20 974 14,4%	55 891 38,4%
Cantons 2, 6	32 445	15 666 48,3%	2 349 7,2%	2 303 7,1%	4 652 14,3%	12 127 37,4%
Cantons 1, 3, 4, 5	112 971	52 885 46,8%	7 533 6,7%	8 789 7,8%	16 322 14,4%	43 764 38,7%
Régionales	146 752	62 378 42,5%	4 936 3,4%	19 442 13,2%	24 378 16,6%	59 996 40,9%

Grille de lecture : en première ligne, les chiffres bruts ; en seconde ligne, en italique, les pourcentages des inscrits.

Le deuxième tableau met en évidence l'ampleur du phénomène du renouvellement électoral dans l'entre-deux tours, qui concerne entre 13,5 et 16,6 % des inscrits, soit des flux de 19 495, 21 974 et 24 378 électeurs. On peut remarquer qu'à Montpellier, aucune des grandes formations politiques ne mobilise autant d'électeurs aux premiers tours des élections considérées. Loin d'être négligeable, le renouvellement électoral mérite d'être pris en compte dans l'appréhension des dynamiques électorales internes à une élection.

Prendre la mesure de l'intermittence du vote permet d'abord établir que l'abstention définie comme l'absence totale de vote (AA) est moins importante que les taux de participation pour chaque scrutin ne l'indiquent. Inversement, si l'on définit la participation comme le fait, pour un individu, de voter au moins une fois à un scrutin, la participation générale est supérieure de 3,4 à 6,8 points au plus élevé des taux de participation à chaque tour de scrutin.

La mesure du renouvellement électoral permet également de dégager de manière dynamique la logique de la participation à chaque élection. Dans le cas de l'élection municipale, la plus mobilisatrice des trois, tout particulièrement au 1^{er} tour, les participants constants sont plus nombreux que les abstentionnistes constants. L'intermittence y est relativement faible comparée aux autres élections, principalement en raison d'une démobilisation relativement faible, représentant la moitié de la mobilisation. Le maintien de quatre listes au 2nd tour a sans doute joué un rôle dans cette dynamique.

L'élection départementale est à la fois la moins mobilisatrice et (surtout) la plus démobilisatrice entre les deux tours, la mobilisation dépassant à peine la démobilisation. Elle présente aussi une structure de la constance électorale inversement symétrique par rapport à l'élection municipale : les abstentionnistes constants sont plus nombreux que les participants constants (avec un écart du même ordre, soit environ 9%). Il faut relever l'absence de différences significatives entre les cantons 2 et 6 (duels PS/UMP) et les cantons 1, 3, 4 et 5 (duels Saurel/FN), car on aurait pu s'attendre à observer des différences sensibles. Non seulement l'offre électorale du 2nd tour y était différente, mais leurs situations géographiques et sociologiques les distinguent fortement : situés au nord de la ville, les cantons 2 et 6 renvoient plutôt à des environnements aisés d'un point de vue économique et culturel ; à l'inverse, les cantons 1, 3, 4 et 5, situés essentiellement à l'ouest et au sud de la ville, renvoient plutôt aux quartiers les plus populaires de la ville (cf. cartes en annexe).

L'élection régionale, enfin, avec un taux de participation au 1^{er} tour légèrement inférieur à celui des départementales, présente un renouvellement électoral très élevé, en raison principalement d'une mobilisation d'entre-deux tours nettement supérieure à celle des consultations précédentes, et quatre fois supérieure à la démobilisation. Le contexte national, marqué par la menace d'un FN en position de l'emporter dans une ou plusieurs régions, explique sans doute l'ampleur de la mobilisation.

Reste toutefois à fournir une interprétation sociologique de ces différentes configurations et à montrer que la prise en considération du phénomène de renouvellement électoral permet d'améliorer la compréhension des dynamiques électorales évoquées plus haut.

3. Les mobilisations électorales à l'échelle du bureau : une analyse quantitative

Les quatre Analyses en Composantes Principales (ACP – Figures 1 à 8) mises au point pour répondre à nos questions de recherche⁸ se structurent autour des deux mêmes composantes : la première, qui explique la plus grande part de la variance, exprime le « degré d'intégration locale » et sépare les bureaux en fonction de l'âge (populations plutôt âgées vs jeunes), et, surtout, de l'ancienneté d'installation (ménages installés depuis moins de deux ans vs depuis plus de dix ans) ; la deuxième composante, qui exprime ce qu'on

8. Les coordonnées factorielles des variables utilisées pour chaque ACP se trouvent en annexes. L'unité d'analyse est le bureau de vote. Les données sont issues des découpages IRIS de l'INSEE pour les indicateurs sociologiques, ainsi que des résultats électoraux. Les variables correspondent à des taux, calculés sur la population totale ou sur la population des inscrits pour les résultats électoraux. Les variables correspondant aux scores électoraux figurent en majuscules et en gras sur les graphiques. Les variables sociologiques ont été introduites en tant que variables actives. Les variables politiques correspondant aux données électorales ont été utilisées en tant que variables supplémentaires quantitatives. Elles sont projetées sur le graphique des variables, leur position matérialisée par une flèche en pointillés. La variable « canton », qui caractérise chaque bureau de vote selon son canton d'appartenance, a été introduite en tant que variable supplémentaire qualitative. Ses modalités sont projetées sur le graphique des individus, étiquetés par cantons.

appellera le « statut social », oppose les bureaux de vote où la proportion d'individus diplômés et de cadres est importante à ceux composés en part non négligeable d'individus ne possédant aucun diplôme, et d'employés et d'ouvriers⁹.

La production des votes par bureaux semble en partie déterminée par ces composantes. C'est le cas pour les votes FN, bien corrélés aux bureaux « populaires » et « implantés », et pour les votes UMP/LR, corrélés aux extrémités inverses des deux composantes. Cependant, la corrélation est moins évidente dans le cas des votes PS et Saurel. En effet, lors des municipales, le PS avait réalisé ses meilleurs scores en nombre d'inscrits dans les bureaux les plus populaires, alors que la liste Saurel avait surtout été performante dans les bureaux les plus bourgeois du nord de la ville. Au cours des élections suivantes, on observe un renversement électoral, puisque les listes soutenues par la majorité municipale réalisent cette fois leurs meilleurs scores dans les bureaux « populaires ». Deux éléments peuvent expliquer un déplacement électoral aussi massif. Le premier réside dans la conquête de l'appareil municipal, qui permet à Ph. Saurel de bénéficier de réseaux d'allégeances dont on sait qu'ils sont très développés à Montpellier, notamment dans les quartiers populaires (Baraize & Négrier, 2002 ; Ferran, 2015). En outre, la conquête de la mairie n'a pas pu ne pas accroître considérablement la notoriété de Ph. Saurel dans la ville, et lui attirer des suffrages. Le second élément d'explication concerne la structure de l'offre électorale et la décision de Ph. Saurel de ne présenter des candidats que dans les cantons composés de bureaux majoritairement montpelliérains (les 5 premiers). Or, si « ses » candidats se qualifient de justesse dans quatre cantons pour le 2nd tour, ils sont légèrement devancés par le binôme du PS dans le 2^{ème} canton, sans doute en partie du fait de la dispersion des voix à gauche, notamment à l'extrême gauche, dans certains bureaux plutôt « jeunes ». Tout se passe comme si les électeurs qui, on va le voir, avaient contribué à la victoire de Ph. Saurel aux municipales l'empêchaient un an plus tard de dépasser le PS dans ce canton.

9. Cette dénomination des composantes reste schématique. Une lecture attentive des coordonnées factorielles de chaque variable montre que la structure de chaque composante est en réalité plus complexe. Ainsi, les bureaux de cadres et de diplômés sont aussi, tendanciellement, des bureaux de populations jeunes et de ménages récemment installés.

Figure 3. ACP Départementales 2015 (cantons 1, 3, 4, 5) – Graphique des variables

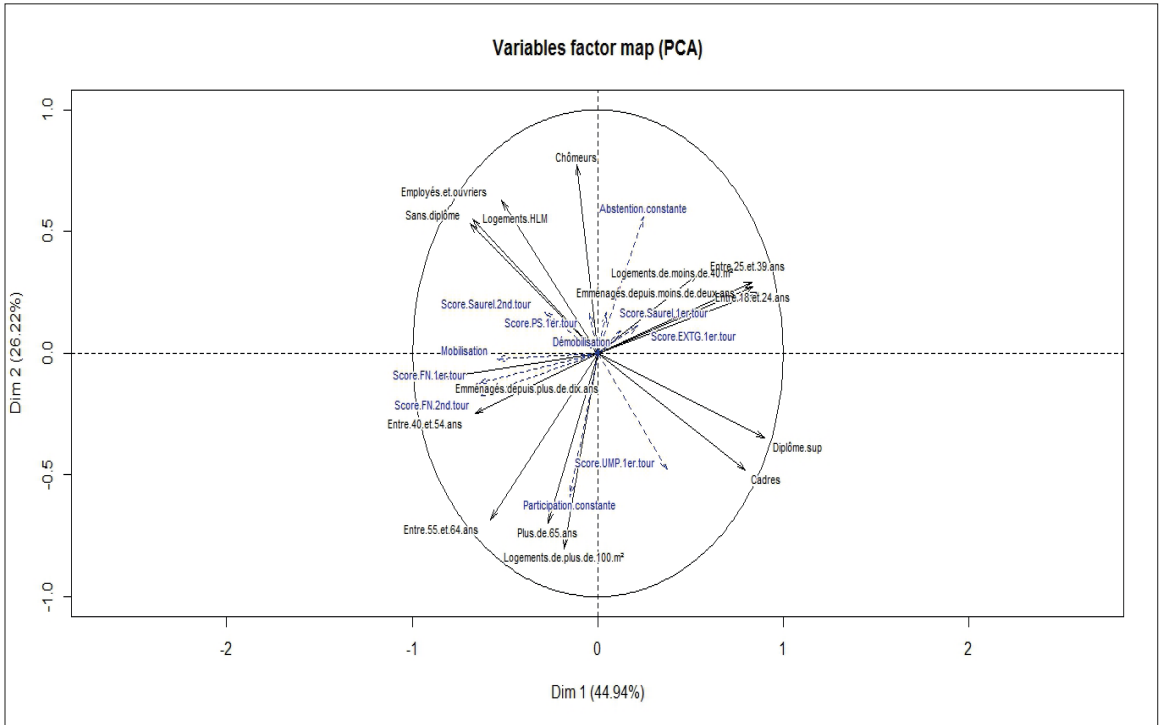


Figure 4. ACP Départementales 2015 (cantons 1, 3, 4, 5) – Graphique des individus

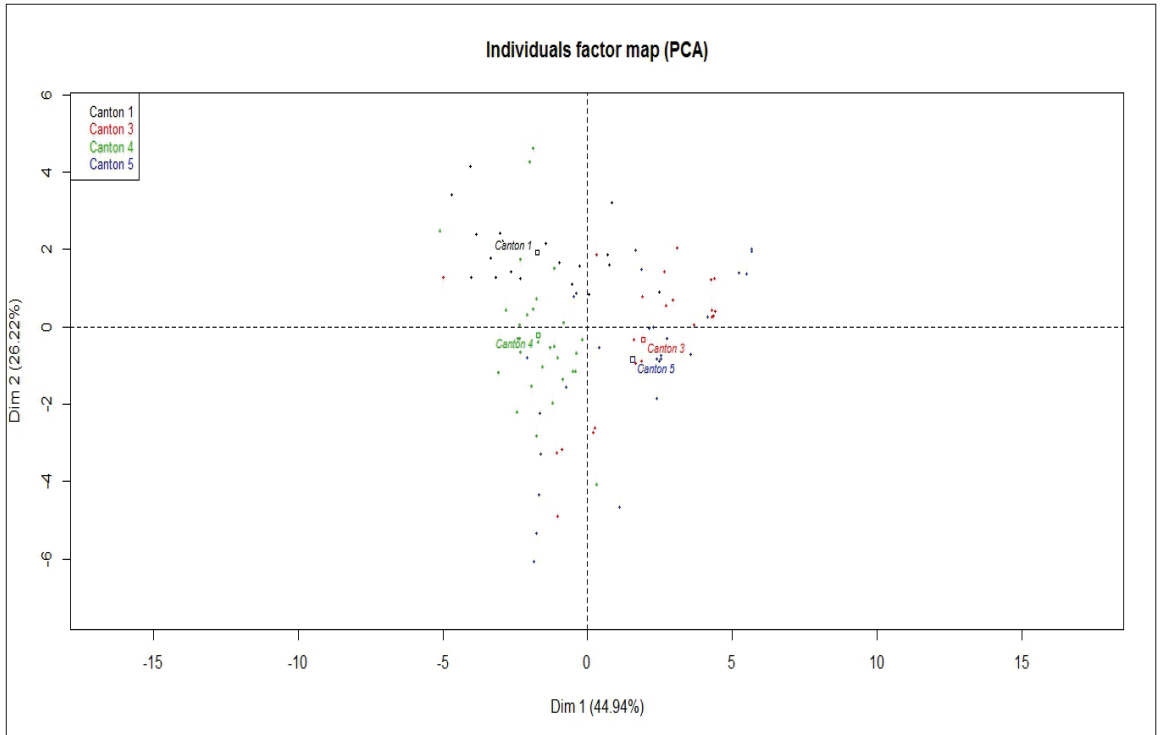


Figure 5. ACP Départementales 2015 (cantons 2, 6) – Graphique des variables

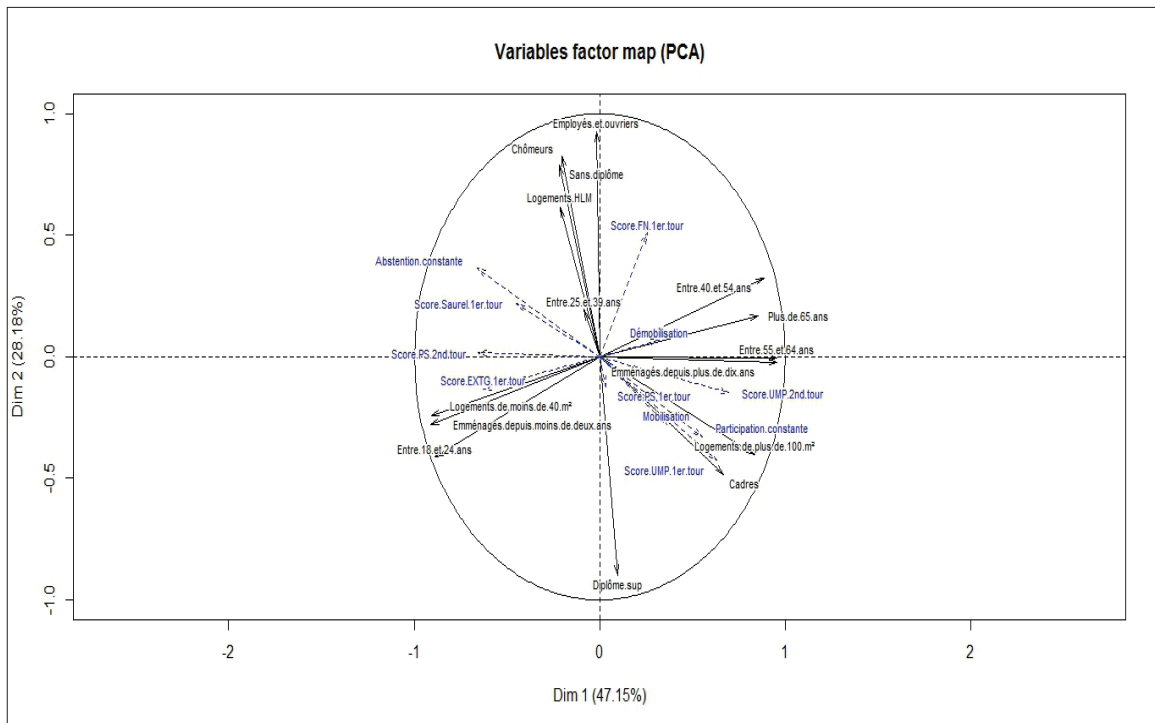


Figure 6. ACP Départementales 2015 (cantons 2, 6) – Graphique des individus

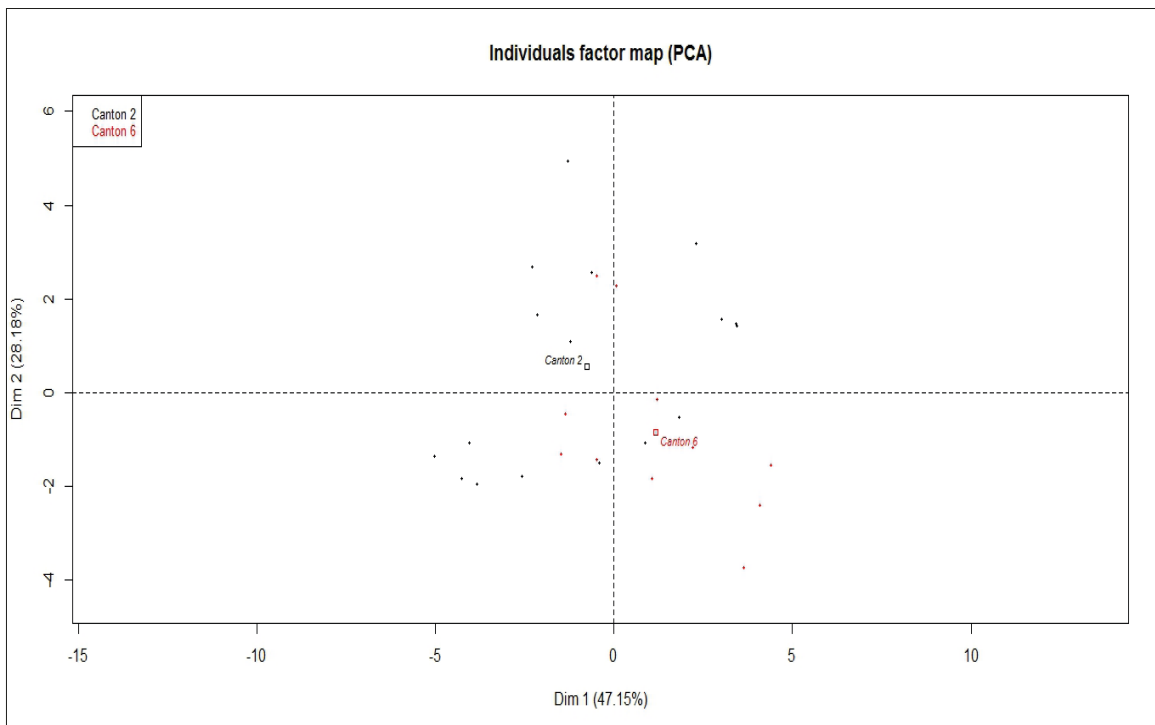


Figure 7. ACP Régionales 2015 – Graphique des variables

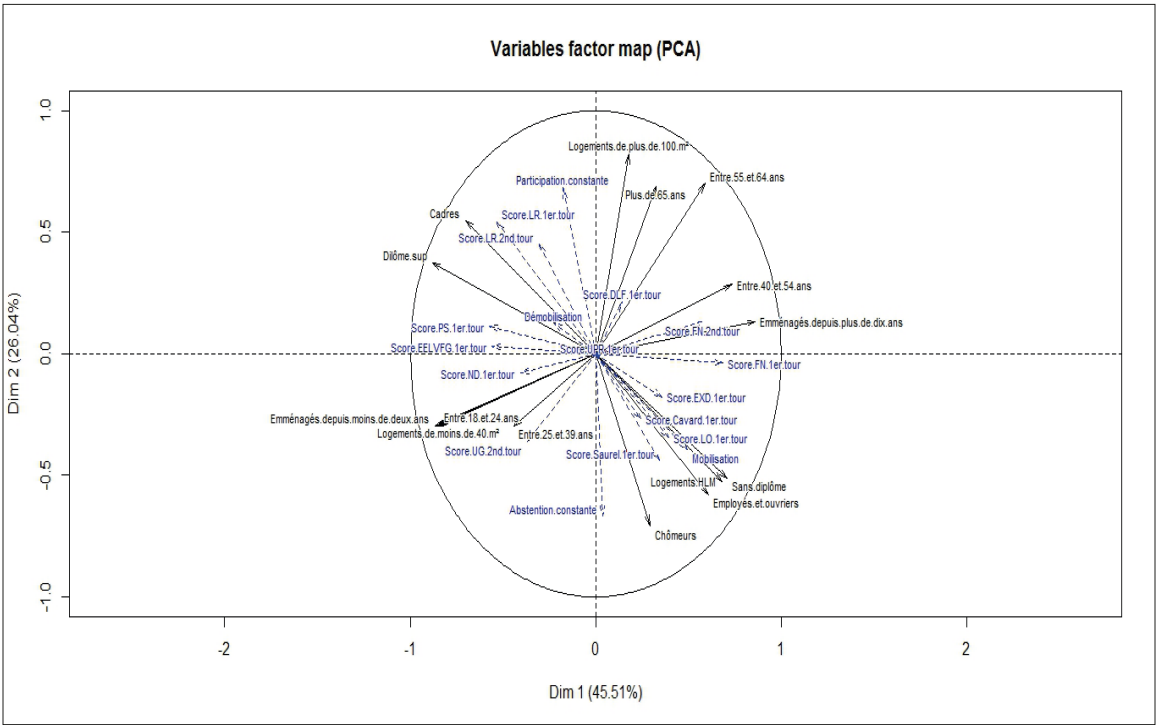
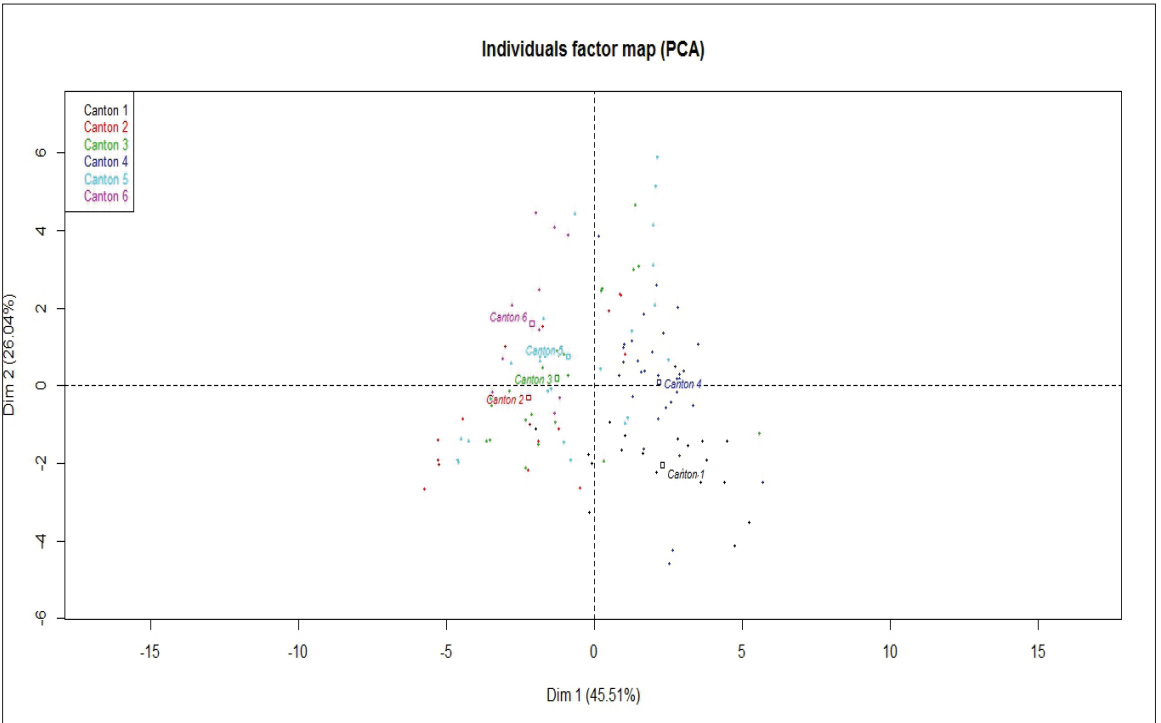


Figure 8. ACP Régionales 2015 – Graphique des individus



4. Constance et intermittence de la participation entre facteurs sociologiques et facteurs politiques

Les quatre ACP apportent également des éléments de compréhension du phénomène de renouvellement électoral en témoignant, pour chaque élection, de la stabilité de certaines tendances. De manière générale, nos résultats confirment les conclusions des travaux précédents sur le sujet, en particulier ceux ayant montré que la constance électorale, qu'il s'agisse de la participation ou de l'abstention, dépend de facteurs sociologiques (Sineau & Mossuz-Lavau, 1978 ; Héran, 1997 ; Braconnier & Dormagen, 2007 ; Muxel, 2007).

L'abstention constante apparaît en effet sociologiquement spécifique, car très corrélée à la présence de populations jeunes et dépourvues en capitaux culturels et économiques au sein des bureaux de vote. Sans surprise, les taux d'abstention constante les plus élevés se retrouvent dans les bureaux qui correspondent aux « cités » et quartiers populaires (Paillade, Figuerolles et Cité Gély, Cévennes, Petit-Bard ou encore Celleneuve)¹⁰. Mais on la constate également au sein de bureaux plutôt jeunes et étudiants, situés au centre-ville ou dans le quartier Hôpitaux-Facultés. Inversement, la participation constante est systématiquement corrélée à la présence dans les bureaux de populations diplômées, plutôt âgées.

Les formes d'intermittence électorale sont plus complexes, plus diverses sociologiquement, et semblent davantage dépendre de la variable de l'offre « politique », et notamment du type d'élection. Dans le cas de la démobilisation, les ACP indiquent une forme d'indétermination sociologique. Elle concerne en effet plutôt les bureaux où les jeunes sont nombreux lors des municipales et des régionales, mais plutôt ceux où les populations sont les plus implantées lors des départementales (notamment dans les cantons 2 et 6) ; elle s'applique plutôt aux bureaux des catégories supérieures lors des régionales, mais surtout à ceux des milieux populaires lors des municipales. Tout suggère que l'intermittence est fortement déterminée par la structure de l'élection et par le découpage et le contenu de l'offre électorale. On remarque ainsi que, lors des municipales, la démobilisation est importante dans les bureaux (plutôt jeunes et populaires) où les partis trotskystes ont réalisé leurs meilleurs scores au 1^{er} tour : on peut supposer que leur électorat a rejeté l'offre du 2nd tour. De même, aux départementales, la démobilisation dans les cantons 1, 3, 4 et 5 semble concerner une partie des électeurs de la gauche dans son ensemble. En revanche, la démobilisation dans les cantons 2 et 6 peut résulter d'un rejet de l'alternative PS/UMP par les électeurs du FN au 1^{er} tour. Aux régionales enfin, les corrélations positives entre démobilisation, bureaux de populations jeunes et diplômées et vote pour la liste EELV-FG suggèrent un refus du vote en faveur de la liste d'Union de la gauche au 2nd tour d'une partie des électeurs de la gauche non socialiste.

Dans le cas de la mobilisation d'entre-deux tours, trois des quatre ACP (municipales, départementales cantons 1 et 3 à 5, régionales) convergent

10. La relation est encore plus nette dans le cas des régionales alors même que le mouvement de mobilisation n'est pas négligeable dans le reste de la ville.

pour indiquer que les nouveaux électeurs du 2nd tour se retrouvent plutôt, d'une part dans les bureaux composés de populations plutôt « populaires » et bien implantées, d'autre part dans ceux où le vote FN est important au 1^{er} tour. Aux régionales, la proximité statistique entre taux de mobilisation et vote FN au 1^{er} tour est moins évidente, alors qu'elle existe notamment avec les votes Saurel, comme si la mobilisation avait reposé sur les réseaux acquis à l'appareil municipal. Pour ce qui est des cantons 2 et 6 des élections départementales, la mobilisation concerne toujours des bureaux dominés par des populations bien intégrées, mais cette fois marquées par un statut social supérieur et proche du vote UMP. Mais le fait que la mobilisation soit corrélée à l'abstention constante rappelle qu'elle est aussi, de manière quasi mécanique, plus importante là où les réserves d'électeurs sont les plus importantes, soit dans les bureaux où l'on a le moins voté au 1^{er} tour.

5. Les logiques des recompositions électorales sur trois élections

Les ACP renseignent principalement sur trois faits électoraux majeurs à l'œuvre au cours de la séquence 2014-2015, dont le premier consiste dans les succès électoraux de Ph. Saurel. Très corrélé à la présence de populations très diplômées et de cadres lors du premier tour des municipales, le vote pour le candidat dissident se déplace essentiellement sur la composante d'intégration au 2nd tour, en corrélation cette fois avec les bureaux comptant une proportion importante de jeunes plutôt faiblement implantés. L'ACP suggère une explication à un tel élargissement : en plus des voix issues de la mobilisation, la liste aurait enregistré d'importants reports de voix de la part des populations jeunes ayant voté au 1^{er} tour en faveur des listes FG et NPA, principale réserve de voix parmi les formations éliminées. Si ces reports ont profité à la liste « citoyenne » de Ph. Saurel plutôt qu'à la liste PS, c'est peut-être en raison de l'aspect effectivement citoyen de la liste, de la présence de candidats jeunes ou issus de la société civile, ou encore de son positionnement contre les partis, mais aussi en raison des caractéristiques sociopolitiques d'un électorat jeune, faiblement implanté et « à la gauche de la gauche », qui a pu d'autant plus facilement percevoir Ph. Saurel comme un homme « neuf » qu'il avait sans doute une connaissance limitée de l'histoire du monde politique montpelliérain.

Lors des départementales, dans les cantons 1, 3, 4 et 5, l'électorat Saurel est déterminé essentiellement par la composante sociologique, et concentré dans les bureaux dominés par les milieux populaires. Du point de vue du premier axe, il apparaît assez indéterminé, trans-générationnel, au moins au premier tour. La conquête de ces soutiens, nouveaux par rapport aux municipales, permet aux binômes soutenus par le maire de se maintenir dans quatre cantons (sur cinq), mais elle contribue aussi à son échec dans le canton 2, où l'électorat jeune et plutôt populaire est minoritaire. Au second tour, les caractéristiques de l'électorat changent : la détermination sur l'axe « d'implantation » indique plus nettement une relation entre ce vote et la présence de

populations anciennement installées. La progression des binômes Saurel au 2nd tour est ainsi due à des reports de voix importants, sans doute issus de la gauche, dans un contexte de duel face au FN. Les bases de l'électorat Saurel, observées lors des départementales, se confirment lors des régionales et lui permettent d'arriver en tête au sein de la ville.

La deuxième tendance majeure concerne le reflux électoral des deux partis de gouvernement, et surtout du PS. L'ACP réalisée pour l'élection municipale indique très clairement que la base sociologique de l'électorat PS au 1^{er} tour ne parvient pas à s'élargir suffisamment pour être en position de l'emporter. Mieux, le vote PS au 2nd tour est déterminé encore davantage qu'au 1^{er} tour par la composante relative au statut social, et corrélé positivement aux bureaux où les populations sont les plus populaires. Or, ces bureaux sont marqués non seulement par une forte mobilisation de 2nd tour, qui profite pour partie au PS, mais aussi par l'abstention constante : tout se passe en bref comme si la mobilisation partait de trop bas pour peser suffisamment. Enfin, le vote PS apparaît très isolé dans l'axe des composantes : il n'est proche d'aucune formation politique susceptible de lui apporter des reports de voix massifs.

Aux départementales, dans les cantons 1, 3, 4 et 5, les zones du force du PS restent sensiblement les mêmes qu'aux municipales. Son incapacité à se maintenir au 2nd tour repose en partie sur le fait que cet électorat est aussi celui qui se mobilise le moins. À l'inverse, dans les cantons 2 et 6, l'électorat PS se compose essentiellement de populations à statut social aisé, et surtout jeunes et récemment installées. Au 2nd tour, cette caractéristique des zones de forces du PS semble plus marquée encore et son électorat semble cette fois être plus interclassiste, grâce sans doute à d'importants reports de voix issus de la gauche et du vote Saurel. Lors du 1^{er} tour des régionales, la rétractation se confirme dans la mesure où les votes PS et (surtout) LR prospèrent auprès des statuts supérieurs. Le vote PS s'installe à nouveau au sein de bureaux où les populations sont majoritairement jeunes et récemment installées. Au 2nd tour, dans un contexte politique favorable d'union de la gauche, et de lutte contre le FN, le vote prospère davantage dans les milieux populaires (mobilisation des abstentionnistes du 1^{er} tour, report de voix important venu de listes de gauche et de Saurel), mais aussi et toujours dans les milieux jeunes (pour partie issus de l'électorat EELV-FG).

Enfin, la troisième évolution marquante réside dans la percée réalisée par le FN. Dans un premier temps, lors des municipales, l'évolution du vote FN d'un tour à l'autre semble indiquer un rétrécissement de l'électorat. Les déplacements conjoints des votes UMP et FN sur les axes suggèrent un report de voix d'un parti à l'autre : le gain de voix significatif de l'UMP au 2nd tour pourrait ainsi s'expliquer par un gain de mobilisation, par un report des voix de l'UDI, mais aussi par un report d'une partie de l'électorat FN, sans doute parmi ses franges les plus âgées, les moins populaires et les plus anciennement implantées. Au 1^{er} tour des départementales, l'électorat FN apparaît à nouveau plutôt âgé et, surtout, populaire, et son maintien au 2nd tour tient surtout à la structure sociologique de ces quatre cantons. Mais une évolution semble se produire lors du 2nd tour, où le FN obtient ses meilleurs scores dans des

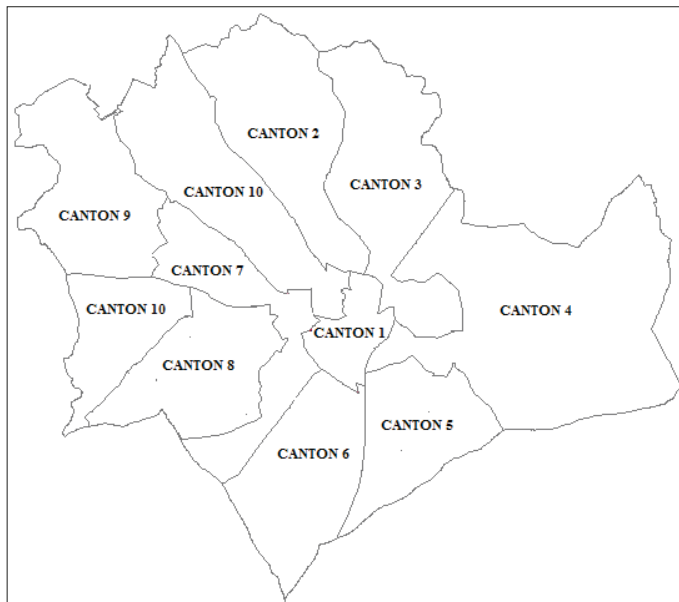
bureaux moins populaires, potentiellement grâce à des gains de voix en provenance de l'électorat de droite (UMP voire DVD) et à la mobilisation du 2nd tour.

L'évolution de la liste FN au cours des régionales, enfin, est plus délicate à interpréter. Au 2nd tour, le parti prospère encore dans les bureaux où dominent des populations bien implantées, mais sa base sociologique s'élargit (il progresse de 4 522 voix entre les deux tours). La mobilisation générale de 2nd tour ayant eu lieu essentiellement dans les bureaux les plus populaires, l'évolution du FN, massive et en sens inverse, suscite l'interrogation. Une première explication pourrait être que le FN a gagné une partie de l'électorat de droite du 1^{er} tour, bien moins populaire que le sien. Mais de tels reports seraient dans tous les cas très insuffisants. L'explication réside plus vraisemblablement à la fois dans la spécificité du modèle et dans la particularité de cette élection régionale. D'une part, les ACP présentent des corrélations observables au niveau agrégé : si le taux de mobilisation au 2nd tour est fortement corrélé à la présence, à l'échelle des bureaux de vote, de populations modestes d'un point de vue socioéconomique, cela signifie que les bureaux où la part d'abstentionnistes du 1^{er} tour qui se mobilisent au 2nd est la plus importante sont majoritairement des bureaux « populaires », mais cela ne signifie pas que la mobilisation ne concerne *que* les bureaux populaires. D'autre part, ceci est d'autant plus vrai dans le cadre de l'élection régionale, où la mobilisation d'entre deux tours est tendanciellement très élevée (entre 9% et 21% des inscrits selon les bureaux). L'ACP nous indique seulement que cette progression historique du FN à Montpellier s'explique par sa capacité à mobiliser un électorat abstentionniste au-delà de sa base du 1^{er} tour, qui puise essentiellement dans l'électorat populaire. Lorsqu'on observe les chiffres bruts, on se rend compte que, en nombre de voix, le FN progresse en fait dans l'ensemble des bureaux de la ville.

Nos résultats montrent que, à l'échelle d'une ville comme Montpellier, le phénomène de renouvellement du corps électoral entre les deux tours, ici à l'occasion de scrutins locaux, est d'une ampleur non négligeable et que, à condition de descendre à l'échelle du bureau de vote dans l'analyse des résultats, sa prise en compte enrichit la compréhension des recompositions de la scène politique locale, tant celles-ci sont très largement tributaires des mouvements de (dé)mobilisation électorales. Le résultat le plus suggestif de ce travail dépasse cependant le cas montpellierain : tout se passe en effet comme si, au contraire de la constance électorale dans la participation ou dans l'abstention, l'intermittence électorale d'entre-deux tours ne pouvait être rapportée principalement aux caractéristiques sociales de l'électorat, mais qu'elle dépendait également des spécificités de l'offre politique. Mais on ne saurait valider ce résultat largement contre-intuitif d'un intermittent « stratège », aussi bien dans la mobilisation que dans la démobilitation, sans appeler à la réalisation de nouvelles enquêtes se donnant les moyens de mesurer et d'analyser la réalité des phénomènes de (dé)mobilisations d'entre-deux tours.

ANNEXES

Carte 1. Les cantons montpelliérains en 2014



Carte 2. Les cantons montpelliérains en 2015

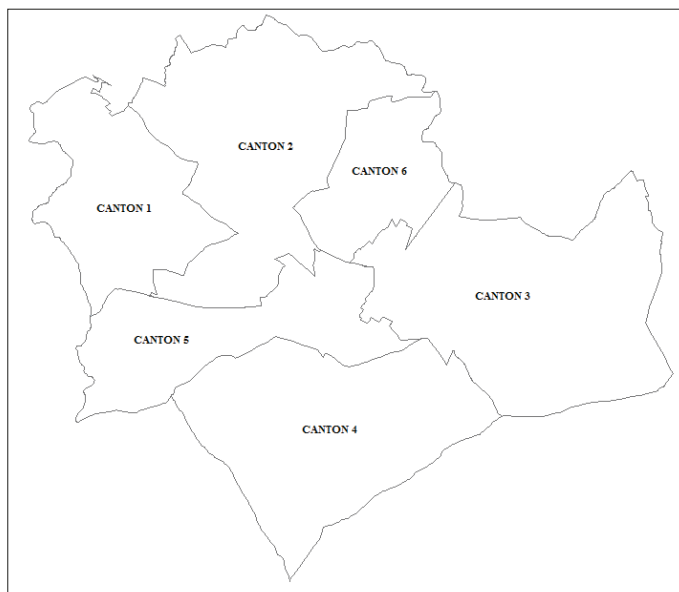


Tableau 3. Coordonnées factorielles des variables : ACP municipales 2014

<u>Variab</u> les	<u>Composante 1</u>	<u>Composante 2</u>	<u>Variab</u> les
<i>Variab</i> les actives			
Installés depuis plus de dix ans	0.82	0.66	Chômeurs
Entre 40 et 54 ans	0.74	0.54	Employés et Ouvriers
Sans diplôme	0.74	0.51	Logements HLM
Logements HLM	0.70	0.47	Sans diplôme
Employés et Ouvriers	0.63	0.37	Installés depuis moins de deux ans
Entre 55 et 64 ans	0.58	0.36	Entre 25 et 39 ans
Chômeurs	0.34	0.31	Entre 18 et 24 ans
Plus de 65 ans	0.29	0.30	Logements de moins de 40 m ²
Logements de plus de 100 m ²	0.18	-0.01	Installés depuis plus de dix ans
Entre 25 et 39 ans	-0.47	-0.29	Entre 40 et 54 ans
Installés depuis moins de deux ans	-0.57	-0.30	Diplôme sup.
Cadres	-0.71	-0.51	Cadres
Entre 18 et 24 ans	-0.83	-0.71	Entre 55 et 64 ans
Logements de moins de 40 m ²	-0.84	-0.71	Plus de 65 ans
Diplôme sup.	-0.85	-0.83	Logements de plus de 100 m ²
<i>Variab</i> les supplémentaires quantitatives			
Score FN 1 ^{er} tour	0.63	0.51	Score PS 2 nd tour
Score FN 2 nd tour	0.62	0.51	Abstention constante
Score LO 1 ^{er} tour	0.49	0.50	Score PS 1 ^{er} tour
Mobilisation	0.39	0.38	Score UDI 1 ^{er} tour
Score PS 2 nd tour	0.33	0.28	Mobilisation
Score UDI 1 ^{er} tour	0.33	0.21	Score LO 1 ^{er} tour
Score PS 1 ^{er} tour	0.25	0.20	Score FN 2 nd tour
Score POI 1 ^{er} tour	0.10	0.10	Démobilisation
Participation constante	0.07	0.07	Score FG 1 ^{er} tour
Démobilisation	-0.09	0.05	Score POI 1 ^{er} tour
Abstention constante	-0.17	0.05	Score FN 1 ^{er} tour
Score UMP 2 nd tour	-0.31	0.02	Score NPA 1 ^{er} tour
Score Saurel 1 ^{er} tour	-0.36	-0.16	Score Saurel 2 nd tour
Score UMP 1 ^{er} tour	-0.39	-0.26	Score Saurel 1 ^{er} tour
Score NPA 1 ^{er} tour	-0.46	-0.53	Score UMP 1 ^{er} tour
Score FG 1 ^{er} tour	-0.47	-0.55	Score UMP 2 nd tour
Score Saurel 2 nd tour	-0.52	-0.57	Participation constante
<i>Modalités de la variable qualitative supplémentaire</i>			
Canton 9	3.32	2.09	Canton 9
Canton 6	2.57	0.74	Canton 2
Canton 5	2.18	0.52	Canton 1
Canton 8	1.82	0.17	Canton 5
Canton 7	0.06	0.08	Canton 4
Canton 4	-0.50	-0.26	Canton 10
Canton 10	-1.30	-0.26	Canton 6
Canton 3	-1.54	-0.31	Canton 7
Canton 1	-2.66	-1.35	Canton 3
Canton 2	-3.95	-1.38	Canton 8

Grille de lecture : en colonnes centrales, les coefficients de corrélation entre les variables et chaque composante. Les variables sont classées en fonction des coefficients de corrélation.

Tableau 4. Coordonnées factorielles des variables : ACP départementales 2015 (cantons 1, 3, 4, 5)

Variab les	Composante 1	Composante 2	Variab les
<i>Variab</i> les actives			
Diplôme sup.	0.90	0.78	Chômeurs
Installés depuis moins de deux ans	0.87	0.63	Employés et ouvriers
Entre 18 et 24 ans	0.84	0.55	Logements HLM
Logements de moins de 40 m ²	0.83	0.53	Sans diplôme
Cadres	0.78	0.33	Entre 25 et 39 ans
Entre 25 et 39 ans	0.54	0.29	Logements de moins de 40 m ²
Chômeurs	-0.11	0.27	Entre 18 et 24 ans
Logements de plus de 100 m ²	-0.18	0.25	Installés depuis moins de deux ans
Plus de 65 ans	-0.27	-0.10	Installés depuis plus de dix ans
Employés et ouvriers	-0.52	-0.25	Entre 40 et 54 ans
Entre 55 et 64 ans	-0.58	-0.35	Diplôme sup.
Entre 40 et 54 ans	-0.66	-0.48	Cadres
Logements HLM	-0.68	-0.68	Entre 55 et 64 ans
Sans diplôme	-0.69	-0.70	Plus de 65 ans
Installés depuis plus de dix ans	-0.87	-0.80	Logements de plus de 100 m ²
<i>Variab</i> les supplémentaires quantitatives			
Score UMP 1 ^{er} tour	0.37	0.56	Abstention constante
Abstention constante	0.25	0.17	Score Saurel 1 ^{er} tour
Score EXTG 1 ^{er} tour	0.22	0.17	Score Saurel 2 nd tour
Démobilisation	0.12	0.16	Score PS 1 ^{er} tour
Score Saurel 1 ^{er} tour	0.05	0.11	Score EXTG 1 ^{er} tour
Score PS 1 ^{er} tour	-0.04	0.09	Démobilisation
Participation constante	-0.15	-0.02	Mobilisation
Score Saurel 2 nd tour	-0.28	-0.12	Score FN 1 ^{er} tour
Mobilisation	-0.54	-0.17	Score FN 2 nd tour
Score FN 2 nd tour	-0.63	-0.48	Score UMP 1 ^{er} tour
Score FN 1 ^{er} tour	-0.65	-0.59	Participation constante
<i>Modalités de la variable qualitative supplémentaire</i>			
Canton 3	1.91	1.79	Canton 1
Canton 5	1.55	0.35	Canton 4
Canton 4	-1.71	-0.46	Canton 3
Canton 1	-1.75	-0.98	Canton 5

Grille de lecture : en colonnes centrales, les coefficients de corrélation entre les variables et chaque composante. Les variables sont classées en fonction des coefficients de corrélation.

Tableau 5. Coordonnées factorielles des variables : ACP départementales 2015 (Cantons 2, 6)

Variabes	Composante 1	Composante 2	Variabes
<i>Variabes actives</i>			
Entre 55 et 64 ans	0.96	0.93	Employés et ouvriers
Installés depuis plus de dix ans	0.95	0.83	Chômeurs
Entre 40 et 54 ans	0.88	0.79	Sans diplôme
Plus de 65 ans	0.85	0.62	Logements HLM
Logements de plus de 100 m ²	0.83	0.32	Entre 40 et 54 ans
Cadres	0.67	0.19	Entre 25 et 39 ans
Diplôme sup.	0.10	0.17	Plus de 65 ans
Employés et ouvriers	-0.02	-0.00	Entre 55 et 64 ans
Entre 25 et 39 ans	-0.08	-0.02	Installés depuis plus de dix ans
Chômeurs	-0.20	-0.24	Logements de moins de 40 m ²
Logements HLM	-0.21	-0.28	Installés depuis moins de deux ans
Sans diplôme	-0.22	-0.40	Logements de plus de 100 m ²
Entre 18 et 24 ans	-0.89	-0.41	Entre 18 et 24 ans
Logements de moins de 40.m ²	-0.91	-0.48	Cadres
Installés depuis moins de deux ans	-0.91	-0.90	Diplôme sup.
<i>Variabes supplémentaires quantitatives</i>			
Score UMP 2 nd tour	0.70	0.51	Score FN 1 ^{er} tour
Score UMP 1 ^{er} tour	0.63	0.36	Abstention constante
Participation constante	0.55	0.22	Score Saurel 1 ^{er} tour
Mobilisation	0.36	0.07	Démobilisation
Démobilisation	0.32	0.02	Score PS 2 nd tour
Score FN 1 ^{er} tour	0.26	-0.12	Score PS 1 ^{er} tour
Score PS 1 ^{er} tour	0.03	-0.13	Score EXTG 1 ^{er} tour
Score Saurel 1 ^{er} tour	-0.45	-0.15	Score UMP 2 nd tour
Score EXTG 1 ^{er} tour	-0.63	-0.28	Mobilisation
Score PS 2 nd tour	-0.65	-0.33	Participation constante
Abstention constante	-0.66	-0.43	Score UMP 1 ^{er} tour
<i>Modalités de la variable qualitative supplémentaire</i>			
Canton 6	0.96	0.70	Canton 2
Canton 2	-0.96	-0.70	Canton 6

Grille de lecture : en colonnes centrales, les coefficients de corrélation entre les variables et chaque composante. Les variables sont classées en fonction des coefficients de corrélation.

Tableau 6. Coordonnées factorielles des variables : ACP régionales 2015

<u>Variables</u>	<u>Composante 1</u>	<u>Composante 2</u>	<u>Variables</u>
<i>Variables actives</i>			
Installés depuis plus de dix ans	0.86	0.82	Logements de plus de 100 m ²
Entre 40 et 54 ans	0.73	0.70	Entre 55 et 64 ans
Sans diplôme	0.71	0.69	Plus de 65 ans
Logements HLM	0.68	0.55	Cadres
Employés et ouvriers	0.61	0.37	Diplôme sup.
Entre 55 et 64 ans	0.59	0.28	Entre 40 et 54 ans
Plus de 65 ans	0.33	0.13	Installés depuis plus de dix ans
Chômeurs	0.29	-0.29	Entre 18 et 24 ans
Logements de plus de 100 m ²	0.18	-0.29	Entre 25 et 39 ans
Entre 25 et 39 ans	-0.44	-0.30	Logements de moins de 40 m ²
Cadres	-0.70	-0.30	Installés depuis moins de deux ans
Entre 18 et 24 ans	-0.84	-0.51	Sans diplôme
Logements de moins de 40 m ²	-0.85	-0.53	Logements HLM
Installés depuis moins de deux ans	-0.87	-0.58	Employés et ouvriers
Diplôme sup.	-0.88	-0.71	Chômeurs
<i>Variables supplémentaires quantitatives</i>			
Score FN 1 ^{er} tour	0.69	0.68	Participation constante
Score FN 2 nd tour	0.58	0.54	Score LR 1 ^{er} tour
Mobilisation	0.49	0.45	Score LR 2 nd tour
Score LO 1 ^{er} tour	0.39	0.22	Score DLF 1 ^{er} tour
Score EXD 1 ^{er} tour	0.36	0.13	Score FN 2 nd tour
Score Saurel 1 ^{er} tour	0.34	0.13	Démobilisation
Score Cavard 1 ^{er} tour	0.24	0.11	Score PS 1 ^{er} tour
Score DLF 1 ^{er} tour	0.14	0.03	Score EELVFG 1 ^{er} tour
Abstention constante	0.04	-0.01	Score UPR 1 ^{er} tour
Score UPR 1 ^{er} tour	0.02	-0.04	Score FN 1 ^{er} tour
Participation constante	-0.18	-0.08	Score ND 1 ^{er} tour
Démobilisation	-0.22	-0.18	Score EXD 1 ^{er} tour
Score LR 2 nd tour	-0.31	-0.27	Score Cavard 1 ^{er} tour
Score UG 2 nd tour	-0.37	-0.34	Score LO 1 ^{er} tour
Score ND 1 ^{er} tour	-0.40	-0.36	Score UG 2 nd tour
Score LR 1 ^{er} tour	-0.53	-0.39	Mobilisation
Score EELVFG 1 ^{er} tour	-0.56	-0.44	Score Saurel 1 ^{er} tour
Score PS 1 ^{er} tour	-0.57	-0.67	Abstention constante
<i>Modalités de la variable qualitative supplémentaire</i>			
Canton 1	2.64	1.55	Canton 6
Canton 4	2.52	0.70	Canton 5
Canton 5	-0.56	0.15	Canton 3
Canton 3	-0.93	0.04	Canton 4
Canton 6	-1.77	-0.36	Canton 2
Canton 2	-1.89	-2.09	Canton 1

Grille de lecture : en colonnes centrales, les coefficients de corrélation entre les variables et chaque composante. Les variables sont classées en fonction des coefficients de corrélation.

RÉFÉRENCES / REFERENCES

- Baraize F. & Négrier E., « Chapitre 13. Montpellier. « Victoire à domicile... » », in Dolez B. et al. (dir.), *Le vote des villes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002.
- Braconnier C. & Dormagen J.-Y., *La démocratie de l'abstention : aux origines de la dé-mobilisation électorale en milieu populaire*, Paris, Gallimard, 2007.
- Buton F., Lemerancier C. & Mariot N., « A Contextual Analysis of Electoral Participation Sequences », in Blanchard P., Bühlmann F., Gauthier J.-A. (dir.), *Advances in Sequence Analysis : Theory, Method, Applications*, New-York, Springer-Verlag, 2014.
- Buton F., Lemerancier C. & Mariot N., « The household effect on electoral participation. A contextual analysis of voter signatures from a French polling station (1982-2007) », *Electoral Studies*, vol.31, n°2, 2012.
- Dogan M. & Narbonne J., « L'abstentionnisme électorale en France », *Revue Française de Science Politique*, vol. 4, n°1, 1954.
- Ferran N., *La démocratie de proximité dans les exécutifs municipaux montpelliérains (1977-2011). Re-configurations clientélaires d'une offre municipale*, Thèse de doctorat en science politique, Université Montpellier 1, 2015.
- Héran F., « Les intermittences du vote : un bilan de la participation de 1995 à 1997 », *Insee Première*, n°546, 1997.
- Jadot A., Bussi M., Colange C. & Freire-Diaz S., « Un outil d'analyse électorale en cours de création : CARTELEC, un SIG au niveau des bureaux de vote français », *Le monde des cartes*, n°205, 2010.
- Lancelot A., *L'abstentionnisme électorale en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 1968.
- Muxel A., « La mobilisation électorale. L'envers de 2002 et un sursaut généralisé », *Revue Française de Science Politique*, vol. 57, n°3, 2007.
- Négrier E., « Une vague bleue en Midi Rouge. Les élections 2014 en Languedoc-Roussillon », *Pôle Sud*, vol. 41, n°2, 2014.
- Sineau M. & Mossuz-Lavau J., « Sociologie de l'abstention dans huit bureaux de vote parisiens », *Revue Française de Science Politique*, vol. 28, n°1, 1978.